

Dans la préface de la première édition de *la Peau de Chagrin*, l'auteur note, en deux phrases :

Par le temps présent, qu'est-ce qu'une réputation littéraire?... Une affiche rouge ou bleue collée à chaque coin de rue.

Dans la fameuse scène d'*Un grand homme de province à Paris* où les journalistes Lousteau et Blondet incitent Lucien de Rubempré à se réfuter lui-même, pour le plus grand bénéfice de sa carrière de journaliste, Balzac met dans la bouche d'un de ses personnages ces deux petites phrases terribles :

... Tu finis en affirmant que l'œuvre de Nathan est le plus beau livre de l'époque. C'est comme si tu ne disais rien, on dit cela de tous les livres.

On ne peut porter plus loin le mépris de la critique, telle que l'a faite la Presse moderne.

Balzac a vu loin, le XX<sup>e</sup> siècle a bien tenu les promesses du XIX<sup>e</sup>, la Presse vit de publicité et la publicité a tué la critique.

Ce qui importe, c'est moins la qualité d'une œuvre que sa valeur marchande.

Tandis qu'un Balzac besogneux et bafoué édifiait son immortelle *Comédie humaine*, les Eugène Sue, les Frédéric Soulié faisaient figure de gentilshommes de lettres.

Qui tient aujourd'hui le haut du pavé et que recèle l'ombre?

GEORGES BATAULT.

#### CHRONIQUE DE GLOZEL

##### Réfutation du rapport des Experts policiers

I. — LES AUTEURS DU RAPPORT. — Le rapport de l'Identité Judiciaire a été remis en deux parties au Juge d'Instruction de Moulins, la première le 11 mai 1929 et la seconde, un an après, le 31 mai 1930.

Entre temps, M. Bayle était tombé sous les balles de revolver d'un plaideur exaspéré par une contre-expertise qu'il assurait contraire à la vérité.

Mais au début de la deuxième partie du rapport officiel, les experts font connaître que « les travaux relatifs à la

deuxième partie ont été entièrement terminés avant le décès de Monsieur Bayle ».

Les résultats, ajoutent-ils, avaient été discutés et nous étions, tous trois, de plein accord. La plus grande partie était même déjà rédigée.

Le présent rapport est donc l'expression fidèle de l'opinion de M. Bayle sur ces différentes matières.

Enfin, nous ajouterons que M. Amy, sous-chef de l'Identité Judiciaire, et qui avait assisté M. Bayle dans le cours de ses travaux, nous a aidés à terminer la réduction des notes laissées par M. Bayle.

De fait, le 16 novembre 1929, M. Amy disait au docteur Moinet, qui venait de passer trois heures à examiner avec lui les objets de Glozel dans les laboratoires de l'Identité Judiciaire, qu'« il terminerait évidemment le rapport dans le sens où son patron s'était engagé ». (Lettre du docteur Moinet, 17 nov. 1929.) C'était lui, en particulier, assura-t-il, qui achèverait les analyses osseuses.

De son côté, M. Viple, procureur de la République, nous dit dans une interview que « ce travail délicat et difficile est effectué depuis la mort de M. Bayle, par son adjoint, qui l'a remplacé au service de l'Identité ».

Cet adjoint, d'ailleurs, insiste-t-il, est très au courant de l'affaire de Glozel, comme ayant aidé M. Bayle dans ses études et ayant collaboré avec lui dans la rédaction de la première partie du rapport (1). *Le Journal* (éd. de minuit, 23 avril 1930).

Il n'y a donc pas de contestation possible : le rapport d'expertise a été effectué par MM. Bayle et Amy qui se sont fait adjoindre M. Randoin, *ami personnel de M. Bayle*, et M. Maheu, *dont les rapports anciens avec l'Identité Judiciaire sont bien connus*.

(1) A ce propos, il nous paraît intéressant de noter, sans plus tarder, que voyant le danger qu'il y avait à dire la vérité, l'état-major antiglozélien obligea le procureur-archéologue de Moulins à se démentir, dix-neuf jours après!

Et pour qu'il ne dise que ce qu'il faut, ce jour-là, le Juge d'instruction l'assiste : « M. Viple, procureur de la République, et le juge d'instruction nous ont fait remarquer tout d'abord que ce n'était pas M. Amy qui avait été chargé d'effectuer l'expertise des objets saisis à Glozel, etc. » (*L'Ami du Peuple*, 11 mai 1930.)

Vraiment, M. Viple n'a pas de chance! Il va falloir qu'il se donne un nouveau démenti, maintenant que les experts eux-mêmes ont dû reconnaître le travail prépondérant de M. Amy!

Il est donc l'œuvre *d'experts policiers et policiers-adjoints*.

II. — L'ÉCOLE BAYLE. — Le rapport contre Glozel est volumineux. Celui de l'affaire Almazoff ne l'était pas moins.

Et comme la méthode employée est la même, elle suffirait, à elle seule, à établir que ces deux expertises ont eu, dans leur ensemble, le même auteur ou tout au moins qu'elles relèvent de la même école.

Cette méthode consiste à exposer longuement des théories scientifiques admises de tous... puis à vouloir les appliquer, *par un véritable tour de passe-passe*, à l'étude d'objets auxquels elles ne s'appliquent nullement.

Pour l'affaire Almazoff (2), c'étaient la réaction de Bordet-Wassermann et la séro-réaction agglutinante des bacilles typhiques et para-typhiques. Pour Glozel, c'est la friabilité dans l'eau, l'impossibilité de conservation de la chlorophylle, la dilatométrie, le dosage du fluor, la confusion de la patine archéologique avec la patine géologique, le magnétisme rémanent, etc., etc.,

Lisons donc les conclusions du rapport de l'affaire Almazoff :

La tache du pantalon d'Almazoff et la trace relevée sur le coton de l'évier sont du sang humain...

Les traces de sang sont récentes et remontent au plus à quelques mois (de même, à Glozel, la chlorophylle aura *juste l'âge nécessaire à étayer l'inculpation*).

Il s'agit de sang coulant (comme pour les fameuses « giclures » du taxi de Bajot).

*Le sang de ces taches et le sang de Rigaudin se comportent quantitativement de la même façon vis-à-vis de la réaction de Bordet-Wassermann et qualitativement vis-à-vis des bacilles typhiques et paratyphiques A et B.*

(2) De même, aux assises d'Anvers, M. Bayle, qui avait touché 50.000 fr., s'était livré à de véritables tours de jonglerie pour faire croire au jury qu'on pouvait obtenir sur un crâne, « avec n'importe quel objet de métal qu'on aurait en poche », les mêmes stries que celles qui avaient été imprimées par la panne irrégulière du marteau des assassins! (Voir *Mercur*, 1<sup>er</sup> et 15 août 1929).

« Comme le crâne est conservé par les experts belges, me disait M. le professeur Södermann qui venait de l'examiner, la... « contre-vérité » de M. Bayle y est inscrite pour les générations à venir. »

On peut lire également avec édification « M. Bayle, expert en tableaux », dans le *Mercur* du 1<sup>er</sup> juin 1930.

C'est à peine croyable!... Et il s'agit d'un rapport officiel de l'Identité Judiciaire, dont dépend la tête d'un homme!

La réaction de Bordet-Wassermann, non plus que la mienne, proteste aussitôt le Dr Verne, ne peut donner de résultats que sur du sang vivant et même en prenant d'innombrables précautions.

Le professeur Labbé est du même avis.

C'est une grosse faute de technique, confirme de son côté le Dr Muttermilch, chef de laboratoire à l'Institut Pasteur, d'essayer de pratiquer la réaction Bordet-Wassermann sur du sang desséché.

Et d'un mot, il montre l'escamotage à allure scientifique employé par les experts policiers :

*Il est certain que n'importe quel sang desséché de n'importe quel individu humain se comportera de la même façon vis-à-vis de la réaction Bordet-Wassermann, justement parce qu'elle ne donnera aucun résultat.*

Toute la méthode « trompe l'œil » des experts policiers (avant la réforme récente de l'Identité Judiciaire) est là, mise à nu : on prouve ce que désire l'accusation en exhibant des expériences très scientifiques qu'on effectue sur des objets auxquels elles ne s'appliquent pas.

Dans l'affaire Almazoff cette méthode permettait d'affirmer qu'une tache était du sang de Rigaudin... alors qu'il s'agissait de matières fécales! A Glozel elle fournira le moyen de taxer d'os frais des objets qui sont en bois de cervidé préhistorique, et d'argile crue, des tablettes et des poteries « couleur de brique »...

III. — LES TABLETTES ET LES POTERIES. — Les experts policiers ont cru établir la non-ancienneté des tablettes et des poteries de Glozel en s'appuyant : 1° sur leur prétendue absence de cuisson; 2° sur leur désagrégation rapide dans l'eau; 3° sur l'existence de fragments de végétaux chlorophylliens; 4° sur des fibres teintes à l'aniline qu'ils prétendaient y avoir trouvées; 5° sur la dilatométrie; 6° sur le magnétisme rémanent.

1° PRÉTENDUE ABSENCE DE CUISSON. — On sait qu'il existe à Glozel des tablettes et des vases en partie recouverts de vitri-

fications. Et comme ces coulées vitreuses pénètrent les traits des signes alphabétiques, elles constituent pour l'écriture un véritable sceau de garantie, comme pour les peintures des grottes, les concrétions calcaires. Mais alors que ces dernières peuvent se déposer en couche épaisse en un temps relativement court et ne sont souvent que des preuves illusoire d'authenticité, la patine du verre demande par contre de nombreux millénaires pour qu'on puisse en mesurer l'épaisseur, qui, à Glozel, atteint plusieurs millimètres.

Ces objets constituent des preuves trop irrécusables de haute antiquité et par conséquent d'authenticité pour qu'il y soit fait la moindre allusion dans le rapport des experts.

Cependant une tablette très cuite, vitrifiée, dont la photographie est reproduite à la page 164 de mon « Glozel », a été saisie lors de la perquisition. Or elle n'est même pas mentionnée (3), à plus forte raison étudiée!...

Mais revenons aux trois tablettes qu'ont bien voulu examiner les experts policiers.

Si ces tablettes n'avaient pas été cuites, elles auraient conservé la teinte jaune de l'argile du gisement de Glozel qui a servi à leur confection, puisqu'elle a exactement la même composition minéralogique et qu'il est pratiquement impossible de trouver deux argiles ayant la même composition minéralogique si elles ne proviennent pas du même gisement.

L'analyse chimique donnée par M. Bayle pour l'argile des tablettes est la même que celle de M. Bruet. Donc, la phrase de M. Bruet, comparant la pâte des tablettes avec l'argile du gisement : « ce sont les mêmes minéraux sous les mêmes aspects », s'applique également aux tablettes de M. Bayle.

(3) On sait qu'en les menaçant, « en levant la main sur eux », les policiers firent signer aux Fradin ce qu'ils voulurent. Les objets furent mis en vrac dans des caisses, alors que la loi des saisies exige que chaque objet soit scellé séparément avec la signature du propriétaire à côté du sceau.

Mais dès le lendemain matin de la perquisition, j'ai dressé, avec M. Emile Fradin, la liste complète des objets qui manquaient dans le Musée et dont la place restait vide. Je conserve précieusement cette liste de première importance... puisqu'on n'ignore pas que la perquisition fut effectuée par la partie plaignante elle-même, après avoir mis les Fradin à la porte du Musée... On ne perquisitionnait que chez X...

Il ne suffit donc plus de dire que « certaines argiles sont plus rouges que d'autres ».

L'argile constitutive des tablettes ne peut être que celle du gisement de Glozel.

Or, cette argile est jaune. Et elle ne prend la coloration rougeâtre des tablettes et des poteries qu'à partir de 450°.

Depuis longtemps j'ai mis les experts au défi de faire prendre à cette argile la coloration rougeâtre de la céramique de Glozel sans la chauffer aux environs de 450° et sans lui faire perdre sa malléabilité.

Pourquoi M. Bayle ne put-il jamais reproduire dans son laboratoire si bien outillé ce qu'il prétendait être l'œuvre d'un vulgaire faussaire?

C'est alors que, pour s'en tirer et faire croire que l'argile du gisement « chauffée à moins de 150° » et l'argile des tablettes avaient la même coloration, il eut recours à une véritable *supercherie*. Il présentait aux visiteurs qu'il attirait dans les laboratoires de l'Identité Judiciaire un morceau de tablette, en partie anépigraphe (4), comme nous en avons recueilli un certain nombre, pour « un morceau de terre plastique », donc crue. Puis le chauffant ostensiblement à 120°, il montrait qu'il avait bien la même couleur que l'argile rougeâtre des tablettes. Donc, assurait-il, les tablettes de Glozel n'étaient pas cuites à plus de 120°.

Où, mais la terre, soi-disant plastique, était cuite depuis des millénaires, puisqu'il s'agissait d'une tablette en partie anépigraphe trouvée dans le gisement! Elle avait donc la même teinte que l'argile des tablettes à inscriptions, sans qu'il fût nécessaire de la chauffer à 120°! Mais ce tour de passe-passe bernait tout le monde...

M. Bayle, qui avait envoyé quelqu'un prendre clandestinement de l'argile dans le gisement de Glozel, se gardait bien

(4) Ce fragment de tablette, en partie anépigraphe, trouvé ramolli dans le sol, comme beaucoup de nos tablettes et de nos poteries, porte encore d'un côté les traces du linge à l'aide duquel on l'avait remonté à la ferme, et quelques traits de signes alphabétiques (voir la photographie 44 du Rapport des experts et celle de l'illustration du 25 mai 1929). On peut en outre se rendre compte sur ces reproductions photographiques qu'il s'agit bien d'une plaque d'argile, comme pour les tablettes, avec brisures nettes des bords. Nous sommes loin de la boule de terre plastique qu'avait annoncée Bayle dans ses interviews.

d'effectuer avec elle sa démonstration des teintes semblables : teinte de l'argile crue chauffée à 120° et teinte rougeâtre des tablettes. Il savait bien qu'elle échouerait...

Je répète ici que j'ai fait cuire pendant plus de deux heures — et n'importe qui peut refaire cette expérience — de la terre du gisement de Glozel à 150° et qu'elle ne change absolument pas de couleur. La coloration rougeâtre des tablettes et des poteries de cuisson moyenne (car nous avons vu qu'il y en avait de vitrifiées) (5) n'apparaît avec l'argile de Glozel qu'à partir de 450°.

Mais une fois cuite par nous à cette température, elle ne se ramollit ni ne se délite plus dans l'eau.

Pour qu'elle puisse récupérer à nouveau sa malléabilité, tout en conservant sa coloration rougeâtre due à la cuisson à 450°, il faudrait simplement des milliers d'années.

Aussi, ce double phénomène (*malléabilité persistant avec la couleur rougeâtre*), qui ne peut être reproduit de nos jours, est-il pour les tablettes glozéliennes une preuve indiscutable de haute antiquité, donc d'authenticité.

2° *DÉSAGRÉGATION RAPIDE DANS L'EAU*. — Nos tablettes auraient dû se désagréger dans le sol humide de Glozel, comme elles le font au contact de l'eau, assurait M. Bayle. Et il attachait une telle importance à ce phénomène de délitescence que dans son rapport et dans les documents qu'il vendit à l'illustration, il donnait de nombreuses « photographies prises à des intervalles de vingt secondes, montrant l'effritement rapide d'un fragment de tablette plongé partiellement dans l'eau ».

Mais dès le 15 janvier 1929, j'avais rapporté dans le *Mercur de France* que le même phénomène se produit pour les tablettes égéo-crétoises qu'une simple pluie anéantit lorsqu'elles sont retirées du sol où elles étaient demeurées intactes pendant des millénaires (6).

(5) Il est bien évident qu'alors elles ne se délitent plus dans l'eau... tout comme l'argile calcinée par la lave, chère aux experts.

(6) Peut-être est-ce pour bien mettre en évidence, pour toutes les tablettes de Glozel, ce fameux phénomène d'effritement que la tablette très cuite, saisie au Musée de Glozel, n'a pas été étudiée!

En effet, il n'y a que les tablettes de cuisson moyenne qui se désagrègent dans l'eau. Ce phénomène ne se produit pas avec les tablettes surcuites et à plus forte raison avec les tablettes vitrifiées.

Il peut donc y avoir pérennité dans le sol d'objets friables dans l'eau. Le milieu enveloppant étant de même densité que les tablettes assure leur conservation indéfinie.

Bien plus, à Cnossos, on a trouvé dans des soubassements de superbes monolithes de gypse qui, depuis qu'ils ont été mis au jour «, fondent comme du sucre à l'air, sous la pluie » (*Illustration*, 3 mars 1930).

D'ailleurs, ce phénomène d'effritement dans l'eau, que les experts sont si fiers de mettre en valeur par des pages entières de photographies, pour bien attirer l'œil, a été reproduit expérimentalement avec un morceau de tablette assyrienne d'authenticité reconnue.

Enfin, de même que pour la malléabilité, nous ajouterons que le phénomène d'effritement dans l'eau de tablettes de couleur rougeâtre (donc cuites au moins à 450°), est également un retour à l'état argileux ancestral, par réhydratation, au cours des millénaires et qu'alors il constitue une preuve formelle d'authenticité.

3° FRAGMENTS DE VÉGÉTAUX CHLOROPHYLLIENS. — Pour la chlorophylle, les experts policiers ont également établi des courbes et des graphiques « tape-à-l'œil », en partant de plantes d'herbier, pour démontrer que les débris végétaux des tablettes de Glozel avaient moins de cinq ans : juste le temps nécessaire pour accuser M. Emile Fradin dont les premières découvertes dataient de 1924.

Pour cela, ils ont également eu recours à de faux termes de comparaison : 1° en mettant sur le même pied la chlorophylle incluse dans des tablettes d'argile et celle de plantes restées à l'air libre, dans des herbiers; 2° en détruisant de la chlorophylle à 150°, mais à l'air libre, alors qu'elle ne subit aucune altération dans des plaques d'argile, semblables aux tablettes, préalablement séchées et portées ensuite à 450°.

D'ailleurs, s'il eût été inconvenant de demander à des experts de la police, bien qu'ils eussent accepté d'enthousiasme d'effectuer des expertises de préhistoire, quelques connaissances dans cette branche, nous ne sommes pas obligés d'ignorer comme eux que dans les foyers de l'époque

du Renne de Schussenried, on a trouvé des mousses également conservées intactes.

Mais la question de la chlorophylle ne se pose même plus. Une récente communication à l'Académie des Sciences a prouvé qu'« une fois soustraite à l'action de l'oxygène, la chlorophylle peut se conserver inchangée pendant des milliers d'années », puisqu'on en a extrait de terrains tertiaires, dans des gisements de Russie (Compte-rendu de l'Académie des Sciences. *Le Temps*, 2 avril 1930).

4° FIBRES COLORÉES A L'ANILINE. — Il nous faut tout d'abord souligner qu'il y a loin des sensationnelles interviews de M. Bayle sur l'aniline aux termes mêmes du rapport. En aucun passage, on n'y voit la détermination précise de l'aniline :

Nous avons cependant recherché s'il était possible de déterminer avec précision la nature de ces colorants... Avant cette époque (celle de l'apparition de l'aniline) on n'utilisait que certains colorants d'origine naturelle, tels que l'indigo, la garance, le safran, la cochenille, etc...

Le poids de ces fibres (colorées) se chiffre donc en millièmes de milligrammes, et le poids de la matière colorante en dix-millionièmes de milligramme.

Cela expliquera que nous n'avons pas pu effectuer leur analyse chimique.

Nous avons donc employé exclusivement les méthodes optiques, et en particulier l'examen de l'absorption et de la fluorescence... Malheureusement, aucune des fibres de Glozel n'est fluorescente. Le seul caractère que nous pouvions étudier était donc la courbe d'absorption...

Or, de toutes les fibres trouvées dans les tablettes, seules, les fibres rouges présentent ce caractère et offrent une courbe d'absorption bien marquée pour la longueur d'onde 5000 U.A. Nous nous sommes donc bornés à l'étude des colorants rouges.

Dans ce but, nous avons tracé les courbes des principales matières colorantes, dont la nuance se rapprochait le plus des fibres trouvées dans les tablettes...

Le ponceau brillant, le rouge amido-naphtol J et la Roccelline nous ont donné des courbes d'absorption situées exactement à 5000 U.A.

Il nous paraît donc très probable (c'est moi qui souligne) que

la matière colorante des fibres rouges trouvées dans les briques est identique à l'un de ces colorants. Seul, le tracé de la courbe d'absorption dans la région ultra-violette aurait permis d'identifier plus complètement ces substances et d'étudier les autres. Malgré de nombreux essais, tentés dans ce but, nous avons dû renoncer à ces recherches.

« Il nous paraît très probable... » articule à contre-cœur M. Bayle dans son rapport... C'est certainement de l'aniline, clame-t-il dans la presse!

Mais ne sera-t-on pas tenté de rire quand on saura que cette découverte sensationnelle a été faite par lévigation? En réduisant l'argile cuite en poudre impalpable et en la délayant ensuite dans l'eau, rien n'est plus facile que d'y introduire, à son insu, des débris modernes, invisibles à l'œil nu, voltigeant dans l'air. Pour pouvoir dire que ces fibres venaient de la tablette, il eût fallu, en des coupes minces, nous les montrer incluses dans la pâte argileuse.

D'ailleurs, M. Bayle lui-même dut bientôt en convenir et déclara, au cours de son entrevue avec M. Bruet, « qu'il avait renoncé à faire état des filaments de laine colorés à l'aniline, qui pouvaient, avait-il reconnu, être véhiculés par l'atmosphère » (lettre de M. S. Reinach, écrite aussitôt après la longue visite que lui fit M. Bruet).

Mais cet aveu était parfaitement inutile.

A son insu, M. Bayle a inscrit dans son rapport la réfutation formelle de sa propre assertion.

Je cite textuellement :

La matière colorante de ces fibres est donc organique.

Tout le monde sait que les matières colorantes organiques sont particulièrement labiles et que les fibres, teintées avec ces substances, perdent plus ou moins leur nuance et se décolorent en passant par des teintes brunâtres-grisâtres plus ou moins rabattues.

Or les matières colorantes des fibres trouvées dans les tablettes en question ont des teintes très pures, qui dénotent une parfaite conservation.

Nous avons déjà dit que nos préparations, pour les examens microscopiques, avaient été montées en glycérine diluée.

En quelques semaines nous avons constaté une altération très sensible des matières colorantes. (C'est moi qui souligne.)

Or, j'avais publié depuis trois ans (juillet 1926) les tablettes dans lesquelles les experts de l'Identité Judiciaire auraient trouvé ces fibres colorées!

Ainsi donc, non seulement le prétendu faussaire aurait revêtu pour fabriquer ses tablettes un brillant habit multicolore, entièrement neuf (puisque, de l'avis même de M. Bayle, quelques semaines eussent suffi à ternir ses éclatantes couleurs); mais encore ces laines fantasques auraient jalousement préservé pendant trois ans leur coloris — « particulièrement labile » — lorsqu'elles étaient mélangées à un milieu terreux qui devait forcément réagir sur elles et se seraient hâtées de le perdre, en quelques semaines, dans les préparations glycéroïdes de M. Bayle (7)!

C'est tellement absurde, qu'il n'y a pas à s'y arrêter.

5° DILATOMÉTRIE. — « Les objets de céramique sont-ils cuits? » continuent à se demander les experts policiers dans la deuxième partie de leur rapport.

Pour répondre à cette question, écrivent-ils, nous avons naturellement utilisé les mêmes méthodes (nous en connaissons maintenant la valeur!) que celles qui nous avaient servi pour les trois tablettes...

Pour préciser la température de cuisson, nous avons été amenés à utiliser une méthode supplémentaire : la dilatométrie.

Mais appliquer la dilatométrie à de la céramique qui — bien que cuite aux environs de 450° par les néolithiques comme le prouve sa couleur rougeâtre — a recouvré néanmoins au cours des millénaires sa malléabilité première par retour à l'état argileux ancestral, équivaldrait à vouloir dé-

(7) L'ineffable fraîcheur de la queue de pomme est à rapprocher du brillant coloris des fibres teintées. Mais « qui veut trop prouver ne prouve rien ». Jamais un faussaire n'aurait poussé l'étourderie jusqu'à laisser cette sympathique queue de pomme, « entière et fraîche », dans la pâte d'une bobine de sa fabrication. Par contre, l'idée devait sourire à un maquilleur d'objets de Glozel, authentiques mais malléables.

Comment, en effet, ne pas admirer la fraîcheur de cette queue de pomme?

« Que pourront-ils encore objecter, s'écriait M. Bayle, devant un journaliste, quand ils sauront que, dans une bobine glozélienne, j'ai trouvé une queue de pomme, entière et fraîche? — Une queue de pomme? répète admiratif M. Lazarus, une queue de pomme toute fraîche? »

Toute fraîche!... La bobine qui était censée la contenir avait été exhumée du Champ des Morts par M. Björn, conservateur du Musée préhistorique d'Oslo, fin juillet 1927. LA QUEUE DE POMME AURAIT PERDU DE SA FRAÎCHEUR, SI ELLE AVAIT REMONTÉ A CETTE ÉPOQUE...

terminer par le même procédé le point de chauffe d'une épée gallo-romaine que la rouille aurait réduite à n'être plus que de l'oxyde de fer, ce qui est également un retour à l'état premier.

Voici, à ce sujet, ce que m'écrit M. Travers, professeur à la Faculté des Sciences de Nancy, à qui j'ai communiqué cette partie du rapport :

a) L'argumentation dilatométrique porte sur le point suivant : les éprouvettes taillées dans la tablette, chauffées à 600°, donnent une courbe de refroidissement qui ne se superpose pas à la courbe d'échauffement.

Cet argument suppose essentiellement que la déshydratation des argiles est un phénomène irréversible.

Or, dans le cas du kaolin du moins, qui est la base de toutes les argiles plastiques, la RÉHYDRATATION EST POSSIBLE (8).

On l'observe même dans l'appareil de Chevenard (essais personnels avec l'analyseur thermique), si on a soin d'enfermer l'échantillon dans le tube enveloppé en silice : la vapeur d'eau dégagée pendant la déshydratation au chauffage (450°), et qui n'a pu s'éliminer, réhydrate au refroidissement une partie du kaolin. La courbe de dilatation, au refroidissement, manifeste une anomalie très nette correspondant à la réhydratation (dilatation de la baguette).

Il est probable que la réhydratation du kaolin, possible sous pression de vapeur d'eau à 400-450°, peut se produire aussi à froid, dans le sol, en fonction du temps. Le phénomène m'a été affirmé par M. Bigot, céramiste connu, qui a constaté que des débris d'argile cuite, provenant d'une usine, ayant été enterrés, ont été retrouvés plusieurs dizaines d'années après, sous forme d'argile crue (9), c'est-à-dire réhydratée.

A mon sens, l'essai dilatométrique ne prouve donc rien, puis-

(8) Cette expérience, effectuée par le professeur Travers, est d'une importance capitale pour l'authenticité des tablettes de Glozel. En effet, jusqu'alors nous avions bien démontré par le raisonnement que les tablettes de Glozel, de couleur rougeâtre, donc cuites au moins à 450°, n'avaient pu se ramollir qu'au cours des millénaires, par retour à l'état argileux premier.

Mais voici que ce retour à l'état premier est démontré par la possibilité de la réhydratation du kaolin.

Et comme ce phénomène n'a pu se produire dans le sol, sur une aussi grande échelle, qu'après un nombre d'années considérable, les tablettes de Glozel, donc très anciennes, sont nécessairement authentiques.

(9) M. A. van Gennep a également signalé dans le *Mercur* du 1er octobre 1929 qu'il avait recueilli à l'Étang de la Forge (Orne) des résidus de terre argileuse cuite et réduits au même état de mollesse et de malléabilité que certaines tablettes de Glozel.

qu'on ignore l'histoire de la tablette avant dilatation. Pourquoi ne se serait-elle pas réhydratée partiellement, après cuisson et séjour prolongé dans le sol?

b) Il faut d'ailleurs être prudent dans l'interprétation des différences entre les courbes à l'échauffement et au refroidissement, ce que les métallurgistes conviennent d'appeler « hystérésis ».

L'histoire de l'échantillon, la loi de chauffe ont une importance capitale et, comme la première est en général inconnue, les conclusions à tirer sont incertaines.

Dans le cas d'un métal, on peut par un recuit prolongé le ramener à un état défini à partir duquel on fera les mesures. La chose paraît moins facile dans le cas des roches, et surtout des argiles, qui sont si complexes.

C'est aussi la conclusion à laquelle arrive M. le professeur Croze, de la Faculté des Sciences de Nancy, après en avoir conféré avec un de ses collègues, spécialiste de l'étude des laves :

Les laves ont été portées à 1200° au moins. Pourtant la courbe thermomagnétique de retour ne se superpose jamais à la courbe d'aller (premier chauffage) même pour une température maxima de 600° très inférieure à 1200°.

Les 1200° n'ont pas figé la lave dans un état stable pour une température quelconque plus petite que 1200°.

La lave s'étant maintenue des mois au rouge sombre, on ne peut guère attribuer cette irréversibilité qu'à une lente évolution à froid de la lave en place.

Qui nous dit qu'au cours des millénaires les poteries ne subissent pas une évolution analogue spontanément et sous l'influence des agents atmosphériques, auquel cas la courbe dilatométrique serait irréversible, même pour une température de chauffe très inférieure à la température de cuisson?

Mais les experts policiers ne s'embarrassent pas pour si peu!

Il leur suffit, avons-nous dit, d'exposer longuement, avec description d'appareils imposants, des méthodes parfaitement scientifiques, puis, en de véritables tours de passe-passe, de s'en servir pour étudier des objets auxquels elles ne sauraient s'appliquer.

Telle est la célèbre école de Bayle!

6° LE MAGNÉTISME RÉMANENT. — De même que, pour prouver péremptoirement que la tache du pantalon d'Almazoff était bien constituée par du sang de Rigaudin (*alors qu'il s'agissait de matières fécales!*), les experts policiers avaient effectué la séro-réaction agglutinante des bacilles typhiques et paratyphiques, à côté du Bordet-Wassermann, dans leur expertise contre Glozel ils ont cru bon d'ajouter, *en appendice*, la détermination du magnétisme rémanent à la dilatométrie!

Qu'importe qu'ils soient obligés de reconnaître que « *toutes ces mesures supposent naturellement que la position exacte occupée par les objets au moment de leur cuisson soit rigoureusement connue* » !

Et peut-on savoir, dans les deux opinions en présence (produits néolithiques — œuvres d'un faussaire), dans quelle « position exacte » les tablettes et les poteries de Glozel ont été cuites?

Oui, qu'importe! Nous assisterons, malgré l'évidence, à un dernier défilé d'équations savantes et de tableaux de chiffres imposants (10).

(10) Il nous serait aussi facile de passer à chaque détail du rapport et d'y dévoiler les mêmes fausses démonstrations. Mais quel intérêt y aurait-il à détruire un édifice pierre par pierre quand on peut le faire crouler sur ses bases?

Rappelons seulement ici ce que nous écrivions dans le *Mercure* du 1er juin 1929, en réponse à la Note de la S. P. F. : « Quant au revêtement de certaines tablettes, ce que M. Bayle nomme « patine des briques », voici ce que j'en écrivais en 1926 : *Les traits des caractères sont en partie obstrués par une bouillie d'argile plus colorée et plus fine, appliquée sur la surface unie, déjà couverte de signes (Mercure, 1er nov. 1926).* »

M. Bayle ne nous apprend donc rien de nouveau. Et il est naturel que cet enduit, après dessiccation et rétraction à l'air, fasse « une croûte, légère, concave, constituant une sorte de pont reliant les bords des cavités formées par les signes ».

Quant à la petite tablette, étudiée dans le rapport, les déductions des experts à son sujet sont d'une mauvaise foi encore plus évidente. En effet, cette tablette, dont nous possédons une excellente photographie, n'avait pas été entièrement nettoyée par nous et portait encore, en même temps que des racines perforantes, de *larges plaques d'argile du gisement* que nous avons laissées en place afin de bien montrer l'aspect d'une tablette lors de son dégagement de la couche archéologique. Or les experts veulent voir une preuve d'inauthenticité dans le fait que les signes d'écriture et le revêtement de la tablette (bouillie limoneuse plus colorée), masqués par l'argile jaune du gisement, apparaissent, après son enlèvement, semblables à ceux des autres portions que nous avons nettoyées!

Qu'auraient-ils dit dans le cas contraire? De qui se moque-t-on? Il en est de même de la racine perforante. Elle devait successivement créer, en se développant dans une substance malléable, des boursoffures

IV. — LES OBJETS EN ROCHES DIVERSES. — Examinant les objets en roches diverses, les experts se demandent si l'on peut déterminer à quelle époque ils ont été travaillés.

Et pour cela voici le principe sur lequel ils vont s'appuyer :

Si l'objet ainsi gravé se trouve de nouveau soumis à l'action des agents atmosphériques, les différences dans les caractères des deux zones (traits de la gravure et cortex du galet) s'atténuent rapidement... *il se forme une nouvelle patine identique à la première...* enfin les angles de raccordement des traits avec la surface s'émousent.

Nous avons bien appris, à la lecture du rapport des experts policiers, à ne plus nous étonner de rien. Mais ceci dépasse vraiment toute mesure. Vouloir que la *patine archéologique* des traits gravés par les néolithiques, il y a cinq mille ans, soit identique à la *patine géologique* de la surface du galet, vieille de quelques centaines de millénaires et ayant parfois plusieurs millimètres d'épaisseur, ne peut être le fait que d'une sublime ignorance des premiers éléments de la préhistoire! Nous n'avons pas à nous y arrêter.

Mais il n'y a pas que le temps qui diffère immensément! Il y a aussi le mode d'action des agents atmosphériques.

Comme il s'agit de galets roulés, ils ont donc séjourné, avant d'être gravés, dans le lit d'une rivière où l'eau, le soleil, la chaleur et la gelée ont tour à tour marqué leur action sur eux. Par contre si, après avoir été gravés, ces galets ont été enfouis sous terre, ils se sont trouvés soustraits à l'action des agents atmosphériques.

Tous les archéologues savent que la patine de silex recueillis en surface est très épaisse (cacholong), alors que celle des silex exhumés de couches profondes est souvent nulle. Comme l'écrit Déchelette, « *certains silex très authentiques n'ont pas de patine* ».

Or, à Glozel, il s'agit précisément d'un *champ sacré d'en-sevelissement*. Les galets, qui étaient gravés pour les morts

latérales et laisser ensuite une portion libre dans son trou de pénétration, au moment de son dessèchement. Et si vraiment l'existence du fameux bouchon est un fait réel, il ne peut tenir qu'à l'enfoncement, par nous, de l'argile exubérante au moment de la découverte de la tablette, trouvée malléable dans le sol. Et la matière de cette portion de tablette, *remise en place par nous*, doit forcément être « tout à fait identique »!

étaient placés à côté de leurs restes ou de leurs cendres, dans une couche d'argile (11), imperméable aux eaux météoriques (Depéret). La patine géologique de la surface du galet s'était formée sous l'action de l'eau, du soleil, de la chaleur, etc.; la patine archéologique des traits des gravures n'a pu se constituer que d'une façon infime, puisqu'ils ont été immédiatement soustraits aux agents atmosphériques qui la déterminent.

Il est mathématiquement impossible que ces deux patines soient « identiques », comme le veulent les experts policiers.

D'ailleurs, même pour les gravures quaternaires, — dont les traits sont généralement moins profonds que ceux de l'époque néolithique, — si parfois la patine archéologique est pareille à la patine géologique de la surface, c'est que le fond des incisions n'a pas dépassé l'épaisseur de la couche de la patine géologique qui atteint parfois, comme nous l'avons dit, plusieurs millimètres.

Il est bien évident que dans ce cas — et dans ce cas seulement, — les deux patines se confondent.

Il est curieux de noter ici que les faux galets gravés que Vergnette avait apportés, dans ses poches, de grand matin, au champ de fouilles, lors des travaux du Comité d'Etudes, et qu'il me fit remettre par dépôt — sur le conseil des journalistes qui l'avaient suivi lorsque je l'eus chassé du champ Duranthon, — présentent un travail minutieux (12) qui ne dépasse jamais l'épaisseur de la patine géologique. Je possède ainsi une inscription alphabétique, une pendeloque et une hache au tranchant poli dont la patine de fabrication est parfaite et identique à la patine géologique. Si bien que les

(11) Le tort de certains archéologues, souvent de bonne foi, fut précisément de vouloir comparer la patine des objets glazéliens, recueillis dans de l'argile imperméable, à celle d'objets trouvés au milieu d'anciens foyers et de débris de cuisine, de coloration toujours plus foncée.

(12) Se rendant parfaitement compte que le Comité d'Etudes avait vu clair dans son jeu, puisqu'il inscrit dans son rapport : « On peut se demander si ce personnage ne s'était pas rendu de bonne heure au champ des fouilles dans l'intention d'y semer des pièces de sa façon, ce qu'il n'a pu faire à ce moment à cause de la surveillance exercée », Vergnette prétend dans sa déposition, devant le juge d'instruction, qu'il grava instantanément, devant les journalistes, les trois galets qu'il me fit remettre. Or, l'un d'eux représente une hache au tranchant poli : ce travail a donc nécessité l'emploi d'une meule. De toute évidence, Vergnette avait ses galets entièrement ouvragés dans sa poche lorsque je l'expulsai du champ de

experts policiers qui ont fait de cette identité le critérium de l'authenticité seraient obligés de déclarer préhistoriques les gravures de Vergnette!

Enfin est-il besoin d'ajouter qu'un faussaire se serait vite rendu compte, comme Vergnette dans son travail des galets, qu'en ne dépassant pas l'épaisseur de la patine géologique, on obtenait instantanément et sans peine la plus belle patine archéologique qui soit, celle précisément que réclament les experts de l'Identité! Et il aurait aussitôt rejeté les œuvres où, par places, son burin aurait mordu au-dessous de la couche de la patine géologique pour ne conserver que celles où « les deux zones » sont identiques!

Par contre l'artiste néolithique (insoucieux des futures expertises de l'Identité Judiciaire) gravait ses galets, selon son inspiration et d'après nature, sans se préoccuper de la profondeur des traits, qui tantôt dépassent et tantôt n'atteignent pas les dernières couches de la patine géologique. Ainsi s'expliquent les différences de patine que l'on observe parfois sur un même galet et même dans une même gravure, selon les points examinés.

En outre des facteurs « temps », « exposition ou non à l'action des agents atmosphériques », « profondeur des traits dépassant ou ne dépassant pas la patine géologique », intervient également, pour une grande part, dans la patine, la constitution même de la roche dont est formé le galet roulé.

C'est ainsi que tous les archéologues savent que les schistes se patinent mal ou même pas du tout.

Et si, avant d'expertiser des objets préhistoriques, les experts policiers avaient consacré quelques instants à examiner des gravures dans un musée de préhistoire, ils auraient pu se rendre compte que beaucoup de pièces, d'authenticité reconnue, ne présentent aucune patine (13). Tel est le cas, entre autres, d'une gravure de jambe d'animal sur galet de schiste (N° 6.627, Salle Piette) et d'une tête de cervidé (N° 47.218, Salle Piette) provenant toutes deux du Mas d'Azil et actuellement au Musée de Saint-Germain.

fouilles. Il put en graver d'autres devant les journalistes, mais ceux que je possède sont d'un travail trop minutieux pour qu'il ait pu l'accomplir extemporanément.

Enfin, à côté de la constitution pétrographique des galets, interviennent également, dans la formation de la patine, non seulement l'imperméabilité du terrain où ils se trouvent enfouis, mais encore sa composition chimique...

Mais les experts policiers n'ont que faire de tous ces facteurs. Il est plus simple de décréter *ex cathedra* qu'« il se forme une nouvelle patine identique à la première »...

De même, assurent-ils, « les angles de raccordement des traits avec la surface s'émoussent » ! Ce phénomène d'usure se produirait à coup sûr si les galets, après avoir été gravés, continuaient de rouler dans une rivière au milieu des autres pierres et du sable. Les angles de raccordement, comme la structure écaillée des traits, s'atténueraient rapidement sous les chocs multiples. Mais ils doivent rester aussi vifs et aussi écaillés qu'à la sortie des mains de l'artiste, si les galets sont aussitôt enfouis, dans un but funéraire ou religieux, avec la dépouille des morts, dans une couche argileuse imperméable. On oublie toujours — volontairement ou non — que Glozel est une nécropole sacrée.

Mais voici la conclusion que les experts tirent de prémisses aussi fortement établies :

(13) Notons en passant que la patine présente des variations aussi grandes pour les objets en os et en bois de cervidé que pour les objets en roches diverses. C'est ainsi qu'on peut se rendre compte en se promenant dans la Salle Piette (Musée de Saint-Germain), que beaucoup de harpons aziliens n'ont aucune patine. Parmi les harpons magdaléniens, le n° 47610 n'a pas de patine, alors que celui qui est à côté (n° 47481) en a beaucoup. Une sagaie de Lorthet (n° 48238) n'a aucune patine. Le n° 48570 (Gourdan) est une pointe en os sans patine. Le n° 48351 est un harpon d'aspect neuf, nullement patiné aux endroits travaillés. Le n° 51270 (Gourdan) est orné d'un dessin sans aucune patine.

Deux têtes de chevaux, à contours découpés, provenant d'Arudy, sont absolument comme si elles venaient d'être gravées et découpées.

La gravure de la « femme au Renne » (Langerie-Basse) est entièrement colorée en brun, si bien que nos experts policiers n'hésiteraient pas un instant à décréter qu'elle a été « enduite artificiellement d'une patine assez foncée » comme ils l'ont écrit pour un harpon de Glozel !

Une tête de cheval (n° 47340) ne présente aucune patine dans le fond de la sculpture. Trois rondelles découpées dans une omoplate (n° 56401) ont des bords à coupures nettes et nullement patinés.

Enfin — car il est impossible d'épuiser ce sujet — regardez de près la « figurine à la capuche » de Brassempouy : le fond des incisions de la capuche est blanchâtre, alors que la surface de la ronde-bosse est vieil ivoire. Si bien qu'on a jugé bon de mettre à côté la note suivante : « La belle conservation de cette tête est due à l'existence d'un foyer au-dessus de la couche où elle gisait. L'argile ocreuse cuite et durcie par le feu l'a protégée comme un toit contre les infiltrations directes. »

La considération des faits que nous venons d'exposer permet d'assigner à un trait gravé une origine ancienne ou récente.

Vraiment! Nous ne nous en serions jamais douté! Les experts policiers font bien de s'accorder à eux-mêmes cette satisfaction.

Continuons :

Mais, de plus, la physionomie du trait, quoique présentant des caractères moins précis que ceux que nous venons d'exposer, permet dans certains cas de contrôler et de renforcer les conclusions que l'on peut tirer de ces derniers.

Il est admis qu'avant la fabrication des objets de métal, l'homme se servait d'outils en pierre dure et notamment en silex.

Or, si l'on trace un sillon sur une roche dure avec une pointe de silex, en raison de la friabilité de ce dernier, la pointe s'émoousse rapidement en perdant de minuscules fragments et change à chaque instant de profil. Il en résulte une discontinuité dans la forme du profil du trait, dans sa largeur et dans sa profondeur...

Au contraire, un sillon, tracé avec un outil en acier, présente une très grande régularité de section sur une grande longueur, ce qui est dû à ce que le profil de l'outil reste inaltéré...

Enfin, l'arrêt brusque d'un trait un peu profond par une paroi transversale verticale est incompatible avec l'emploi d'un silex...

Que voilà bien un bel exemple des fameux arguments « à rebours » si chers aux antiglozéliens!

Pour que les galets de Glozel aient pu être travaillés avec des outils de métal, il eût fallu que la résistance du galet fût moindre que celle de l'outil. Or, à part les anneaux qui sont bien en schiste et quelques autres pièces assez rares, les galets gravés de Glozel sont en basalte noir et en diorite (M. Depéret) dont la résistance, évaluée à l'échelle de dureté de Mohs, est beaucoup plus grande que celle de l'acier le mieux trempé, « qui ne permet de rayer, sans s'user lui-même en proportion plus grande que l'objet attaqué, que jusqu'à la dureté 5 » (14).

Seules des pointes de silex (dureté 7) ou de quartz (dureté 8), comme nous en avons trouvé de volumineuses dans le

(14) « L'acier des glozéliens », Jean Gattefossé, ing.-chim., *Mercure de France*, 1<sup>er</sup> décembre 1928, pp. 445-448).

gissement du *Champ des Morts*, peuvent les entamer sans s'user plus que l'objet à graver.

Ce sont donc les instruments d'acier qui auraient subi usure et déformation au cours du travail, en changeant « à chaque instant de profil », selon l'expression choisie des experts policiers.

Enfin où ces chers experts ont-ils vu que « l'arrêt brusque d'un trait... est incompatible avec l'emploi d'un silex » ? Que n'en ont-ils fait eux-mêmes l'expérience ? Si l'on a pu dire, à juste titre, que la violence est la force des faibles, les néolithiques de Glazel, dont nous possédons les empreintes de main, devaient avoir une musculature assez puissante (15) pour être maîtresse de ses mouvements.

Mais arrivons aux pendeloques perforées. La description et l'interprétation que les experts de l'Identité Judiciaire donnent du trou est du plus haut intérêt :

*Trou : Il est parfaitement cylindrique (c'est moi qui souligne).*

Et maintenant, écoutez bien la suite :

De part et d'autre du niveau médian de l'épaisseur du galet, il s'évase vers l'extérieur, et se raccorde avec les surfaces d'aplatissement du galet par un profil très adouci..

Conclusion :

Étant donné la parfaite régularité de son diamètre, ce trou semble avoir été fait avec une mèche métallique (foret hélicoïdal).

Mais reprenons cette admirable description.

Le trou est « parfaitement cylindrique ».

C'est grâce à cette affirmation, contraire à la vérité, mais mise au début, bien en relief, qu'on va pouvoir laisser entendre plus loin que le trou « semble avoir été fait avec une mèche métallique ».

Et le lecteur sera bien malin s'il s'aperçoit, par la suite de la description, qu'il s'agit en réalité d'une perforation en

(15) Cette puissante musculature nous est confirmée anatomiquement par les reliefs très accusés des insertions sur le squelette (voir à ce sujet l'important travail de M. le Professeur Buy dans le Cahier des « Analyses de Glazel »).

deux troncs de cône opposés par le sommet, comme la plupart des perforations néolithiques ! Le trou est « parfaitement cylindrique », lui ont affirmé les experts policiers au début...

Puis ils insistent sur de « très nombreuses stries assez régulièrement concentriques, parallèles entre elles et généralement interrompues, étant limitées à des secteurs circulaires plus ou moins grands ».

Et voici l'explication :

Les stries semblent avoir été produites par action d'un objet analogue à un morceau de toile-émeri animé d'un mouvement de rotation autour d'un axe coïncidant avec le centre du trou...

Est-ce à nouveau ignorance... ou mauvaise foi ? Il n'est, en effet, guère possible d'admettre que les experts aient pu ignorer les procédés employés par les néolithiques pour perforer les galets.

Et peut-on être obnubilé à ce point par l'idée fixe de trouver un faussaire ?

Rappelons donc que les anciens néolithiques — comme les tribus sauvages actuelles restées au stade de développement de la pierre polie, — perforaient leurs galets, soit à l'aide d'un morceau de bois rond (16), parfois creux à l'extrémité œuvrante, mis en rotation sur du sable siliceux fin à l'aide d'un archet ; soit directement, lorsque le caillou n'était pas trop épais, à l'aide d'une pointe de silex ou de quartz qu'ils manœuvraient à la main, en partant successivement de chaque face.

Les Glazéliens paraissent avoir employé les deux procédés, en agrandissant à la fin les ouvertures par la rotation d'une pointe de silex. Ainsi, au lieu d'avoir sur les bords du trou un angle aigu qui eût coupé, en peu de temps, le lien de suspension des pendeloques, ils obtenaient une pente douce qui facilitait l'attache (17).

(16) Il existe dans la collection préhistorique de la mairie de Molles un véritable bâtonnet en silex, taillé par retouches successives et absolument cylindrique. Nous pensons qu'il devait également servir de foret pour perforer les galets.

(17) Les experts policiers diront plus loin que « si cet objet, qui paraît destiné à servir de pendeloque, avait été utilisé comme tel, le frottement du lien de suspension aurait certainement usé rapidement ces stries ».

Et les fameuses stries, sur lesquelles l'imagination des policiers s'est donnée libre cours, existent dans toutes les perforations néolithiques.

Elles sont dues aux grains de sable et aux irrégularités de la pointe perforatrice, en silex ou en quartz. Si elles sont « généralement interrompues, étant limitées à des secteurs circulaires plus ou moins grands », c'est qu'elles correspondent soit au renouvellement de la dose de sable siliceux dont les grains sont plus ou moins forts, soit aux aspérités de la pointe de silex.

Les experts policiers ne pouvaient donner de meilleures preuves d'authenticité qu'ils ne l'ont fait par leur description. Les stries seraient continues, hélicoïdales et non parallèles si elles relevaient d'un foret hélicoïdal, comme ils l'insinuent.

V. — LES OBJETS EN OS... (ET EN BOIS DE CERVIDÉ!). — « Pour ce qui est des os, — avait publié la grande presse dès le mois d'octobre 1928, à la suite des nombreuses interviews que lui avait données le chef de l'Identité Judiciaire, — M. Bayle n'est pas moins formel. Une expérience sur laquelle le rapport exposera toutes précisions ne permet pas de douter qu'il s'agit d'os frais. » (*Petit Parisien*, 5 octobre 1928).

Or, près de six mois après, en de nouvelles interviews, M. Bayle nous apprenait :

L'examen des objets en os m'a contraint à des recherches particulièrement longues et délicates... Aussi bien ai-je été obligé de rechercher et de mettre au point une nouvelle méthode. Cela m'a demandé du temps. J'ai trouvé la solution du problème lundi dernier (18 mars 1929).

Il est tout à fait édifiant de voir que les conclusions des analyses osseuses de M. Bayle ont été divulguées par lui le 5 octobre 1928, alors que les expériences qui devaient lui

Cela est évident pour un objet d'usage; mais l'argument est faux pour un objet votif ou funéraire, placé après sa confection, à côté de la dépouille du mort.

Et si les glozéliens prenaient la peine d'abraser l'angle aigu des bords de la perforation de la pendeloque funéraire, c'est que, comme le savent tous les archéologues, les objets votifs sont faits à l'imitation des objets d'usage.

permettre de les effectuer n'ont été inventées que le 18 mars 1929 (18) ! Quelle admirable prescience !

Dans leur rapport, Bayle et Amy décrivent, sans réserve, la méthode de dosage du fluor qu'ils ont inventée et avec laquelle ils ont toujours obtenus « des résultats satisfaisants ».

Mais quelle que soit leur méthode, c'est le principe de Carnot, c'est-à-dire la variation du rapport du poids de l'acide phosphorique des ossements à celui du fluor, qu'ils ont voulu appliquer AUX OBJETS de Glozel.

Car il nous faut insister dès maintenant sur le fait que les experts policiers ont voulu, selon leur méthode habituelle, appliquer à des OBJETS, à des OUTILS que le raclage, le polissage et le durcissement au feu ont rendus impénétrables aux eaux météoriques, une méthode qui n'est applicable qu'à des ossements non travaillés, poreux, appartenant à des périodes géologiques différentes.

Nulle part on ne trouve, dans le rapport Bayle-Amy, comme terme de comparaison, un os travaillé. Ils ne se sont servis que d'« une collection d'os dont la durée d'enfouissement dans le sol leur était connue ».

Toujours le grand principe de l'Ecole Bayle : comparer des choses qui ne sont nullement comparables et en tirer les conclusions que l'on désire.

Mais il y a plus. Non seulement les experts policiers se sont servis de faux termes de comparaison, mais encore ils n'ont fait entrer dans leur estimation qu'un seul facteur — qui est loin d'être le plus important, — LE FACTEUR « TEMPS ».

Or, voici, en regard, des citations de Carnot, le créateur de la méthode :

Les ossements d'un même âge présentent de très grandes différences dans leur composition (19).

— On ne serait d'ailleurs pas fondé à généraliser cette méthode pour la détermination du degré d'ancienneté des ossements hu-

(18) Le 16 novembre 1929, M. Amy, sous-directeur de l'Identité judiciaire, dit au docteur Paul Moinet, qui venait de passer trois heures à examiner avec lui les objets de Glozel dans les laboratoires de l'Identité Judiciaire, que c'était lui qui mettrait au point les notes qu'avait laissées M. Bayle et qui finirait les analyses osseuses !

(19) In *Recherches sur la composition générale et la teneur en fluor des os modernes et des os fossiles* par M. Adolphe Carnot, professeur à l'Ecole Supérieure des Mines.

mains dans tous les gîtes; car j'ai maintes fois observé que la différence des gisements peut entraîner des écarts très notables dans le degré de fluoration des os d'un même âge (Académie des Sciences, le 25 juillet 1892).

— Pour expliquer la fluoration des ossements, j'admets l'existence de fluorures en dissolution dans les eaux qui viennent au contact de ces ossements (19).

— Ces diverses modifications dans l'état chimique des ossements dépendent essentiellement de la nature des eaux filtrantes et, par conséquent aussi, de celle des terrains qu'elles traversent.

L'année suivante Zaborowski porta la question à la Société d'Anthropologie :

Il est entendu, précise-t-il, que l'influence des circonstances de gisement l'emporte sur celle du temps, dans l'altération des restes enfouis dans le sol. (Séance du 2 mars 1893.)

Les savants sont donc loin de partager l'avis des experts policiers qui ne veulent considérer que la fonction « temps »!

Pour eux, ce sont au contraire « les circonstances de gisement », c'est-à-dire la composition chimique et la plus ou moins grande perméabilité des terrains qui régissent les phénomènes de fluoration. Et nous savons qu'à Glozel deux conditions essentielles s'opposent à cette fluoration : 1° le polissage et le durcissement des outils au feu, qui leur enlèvent toute porosité (20); 2° l'imperméabilité de la couche archéologique (M. Depéret).

Mais oublions un instant ces erreurs primordiales et voyons à quels résultats arrivent les experts policiers, en prenant les chiffres mêmes de leur rapport.

Un ossement gallo-romain (Boulogne-sur-Mer) et un ossement de l'âge du Bronze (tumulus des lacs Lozère) n'ont chacun que 29 de fluor exprimé en acide fluorhydrique au

(20) Cette porosité intervient tellement que les experts policiers eux-mêmes sont obligés de reconnaître que sur un même os, il y a « environ deux fois moins de matière organique dans la partie spongieuse que dans la partie compacte et deux fois plus d'acide fluorhydrique » et de conclure que « cela tient évidemment à ce que le tissu spongieux offre, aux échanges, une surface plus considérable que le tissu compact ». Or, cette porosité devient nulle avec des objets en os, lacs, polis et surtout durcis au feu comme le pratiquent encore de nos jours les tribus sauvages et comme l'atteste leur coloration parfois foncée due à l'action des flammes et de la fumée.

cent millième, alors qu'un ossement de femme de 1922 (cimetière de Bagneux) en a le double : 57.

D'ailleurs des os frais en possèdent jusqu'à 82!

Pour le Néolithique le dosage du fluor varie de 715 à 51! D'ailleurs le chiffre 715 se trouve être beaucoup plus élevé que celui de certains ossements moustériens : 118! Et le chiffre inférieur 51 est moins fort que celui des ossements de femme de 1922!

N'importe, on dressera avec de pareils résultats des diagrammes avec abscisses et ordonnées! On obéit à la maxime d'Ecole : « Plein la vue! » Il y en a toujours qui s'y laisseront prendre.

Mais voilà du nouveau!

Nous allons voir, écrivent les experts, qu'en introduisant un autre facteur, il est possible d'arriver finalement à un résultat encore plus satisfaisant (vraiment trop de modestie!). Ce facteur, c'est l'état de conservation de la structure anatomique et histologique de l'os (21).

Suit alors un petit devoir d'élève sur la structure des os. Et nos bons policiers de conclure que « la structure histologique subissait avec le temps une dégradation assez régulièrement continue ».

Comme toujours les experts n'ont oublié qu'une chose, qu'une toute petite chose : c'est qu'à Glozel il s'agit d'outils en os dont la confection par raclage, polissage et durcissement au feu a fixé à jamais la structure histologique... comme dans une préparation de laboratoire.

D'ailleurs, chaque jour, des découvertes archéologiques nouvelles viennent jouer de bien mauvais tours à la science « à la petite semaine » des experts policiers.

Ils venaient d'établir les courbes savantes de la disparition rapide et inéluctable de la chlorophylle, lorsqu'en Russie on a découvert de la chlorophylle tertiaire intacte! (Communication à l'Académie des Sciences. Le Temps, 2 avril 1930.)

Ils basent maintenant la détermination de l'âge préhistorique d'après la conservation de la structure histologique

(21) Les experts paraissent ignorer qu'on retrouve des canaux de Havers dans les phosphates d'Algérie.

juste au moment où le Museum de Cracovie vient de s'enrichir du *cadavre intact* d'un rhinocéros de la période diluvienne!

Le corps, qui n'est endommagé, fort légèrement d'ailleurs, qu'à la nuque et au ventre, est celui d'une jeune femelle. Les cornes et les sabots ont disparu, mais la queue est en parfait état de conservation. La peau est intacte, bien que, par place, des plaques de poils se détachent. L'intérieur du corps est rempli de masses terreuses et l'on a retrouvé près du cadavre une partie des intestins. Cet animal probablement surpris par une inondation, fut emporté par les flots et recouvert de masses limoneuses qui, empêchant l'air d'arriver jusqu'à lui, facilitèrent sa conservation.

Le Dr Fudakowski, conservateur du Musée physiographique, de qui nous tenons cette intéressante communication, nous signale, en outre, que le limon dans lequel l'animal fut retrouvé contenait un très grand nombre d'*insectes* parfaitement conservés et de *plantes* fossilisées qui permettront de mieux connaître certains spécimens rares ou inconnus de la faune et de la flore diluviennes. (*L'Illustration*, 5 avril 1930.)

Aussi les découvreurs du Rhinocéros de Cracovie n'auraient-ils pas manqué d'être traduits devant les tribunaux si, au lieu de poursuivre leurs recherches en Pologne, ils les eussent effectuées en France.

La S.P.F. aurait immédiatement déposé une plainte contre X au parquet de Moulins qui l'eût aussitôt faite sienne « avec frénésie » ! (M<sup>e</sup> Garçon dixit.)

Des *experts policiers* et *policiers-adjoints* auraient été nommés qui, se basant sur le nouveau test d'ancienneté qu'« est l'état de conservation de la structure anatomique et histologique de l'os », auraient démontré, grâce à de savants diagrammes et à des kyrielles de chiffres, que le Rhinocéros polonais venait en droite ligne de l'Afrique centrale, par le dernier bateau!

Quant aux « *insectes* parfaitement conservés », la question ne se serait même pas posée. Leur état même de *conservation histologique* eût suffi pour en faire écarter toute possibilité d'ancienneté.

Mais il existe encore plus fragile que tout cela. Ce sont

les *globules sanguins* que l'eau suffit à faire éclater. Or, à l'Identité Judiciaire même, M. Florentin en a authentifié d'intacts comme *datant de l'âge du bronze!* Mais il s'agissait des fouilles officielles de Qatna...

Nous avons pu recueillir, sur les parois des cuves, de grandes taches brunes d'un liquide qui semble avoir été étendu par frottement. Les prélèvements faits ont été remis par nos soins à la préfecture de police de Paris pour examen... M. Florentin, sous-directeur du laboratoire, est en effet parvenu à cette conclusion que « les globules rouges se sont conservés intacts dans la partie interne de l'enduit ». Examiné au microscope, sous un grossissement de 250 D, ce dépôt apparaît comme constitué en partie par les *hématies* du sang d'un animal de l'ordre des mammifères, *qui ont conservé leur forme ronde, leur membrane extérieure, leur dépression centrale...*

Ainsi donc, pour l'Identité Judiciaire, des globules rouges dont la fragilité n'a d'égale que celle des bulles de savon peuvent être restés intacts sous terre, depuis quatre mille ans, mais des objets en os, durcis par le polissage et l'exposition au feu comme ceux de Glozel, doivent perdre toute structure histologique bien qu'ils soient enfouis dans un terrain argileux imperméable!

Plus loin, les experts écriront le plus sérieusement du monde que « *la surface des objets préhistoriques est toujours irrégulière* ». C'est à mourir de rire quand on sait que, précisément, le poli parfait des objets d'usage constitue, en archéologie, une preuve d'authenticité (22).

Mais rien ne saurait étonner de la part des experts policiers qui, pour parler ainsi « *ex cathedra* » des objets préhistoriques, se sont contentés d'examiner des *moulages en plâtre* qu'ils avaient demandés au Musée de Saint-Germain.

Et voici qui est encore mieux! Parmi les objets expertisés, *le peigne à quatre dents, le harpon symétrique, le grand hameçon et les aiguilles*, qui pour l'Identité Judiciaire « datent au plus de quelques années », ne sont pas en os, comme elle le prétend, mais *en bois de cervidé!*

(22) Cette preuve n'est pas applicable aux *objets votifs ou funéraires*, car ce poli parfait résulte de l'usage qui est fait de ces outils, alors que les *pièces funéraires*, souvent fabriquées pour le mort même, sont enterrées avec lui *sans avoir servi*.

En effet, nous avons fait effectuer par le docteur Aimard, directeur du Service Radiologique de l'Etablissement Thermal de Vichy, l'examen aux rayons ultra-violet d'une série d'objets provenant de Glozel (23). Or, la fluorescence de tous les objets qui, à la vue, présentent le même aspect que ceux qui sont considérés par les experts policiers comme récents, est entièrement différente de celle des autres objets vraiment en os et se montre identique à celle d'autres pièces connues, en bois de cervidé.

Cette remarque avait été faite pour la première fois à l'Institut minéralogique de l'Université d'Oslo, où j'avais adressé, pour analyses, un certain nombre d'objets de Glozel. Le N° 3 est décrit, « un morceau d'os en forme d'aiguille, d'une matière claire, très dure ». A son sujet le rapport mentionne :

En même temps, l'examen à la lumière ultra-violette des objets en os a montré que l'objet n° 3 provoquait des réactions toutes différentes de celles provoquées par les autres objets et devait, par conséquent, être constitué par une substance essentiellement différente. (*Les Analyses de Glozel*, pages 18 et 19.)

Ensuite, le conservateur du Musée zoologique émit l'hypothèse « que sa matière ait été empruntée à la flèche d'une raie bouclée ou d'un aigle de mer ». Mais on ne compara pas sa fluorescence à celle d'objets en bois de cervidé; — ce qu'a fait le docteur Aimard.

Nous trouvons également dans le rapport d'Oslo :

En mesurant la perte de substance par ignition qu'éprouvait un éclat de l'objet n° 3, nous avons constaté une perte de 33,98 pour cent. Une épreuve du même genre faite sur l'objet n° 4a a montré une perte par ignition de 16,40 pour cent.

Or, si on enlève à ces 33,98 % (représentant la perte de substance par ignition) l'humidité et l'anhydride carbonique, on arrive à peu près aux chiffres donnés par l'Identité Judiciaire pour le peigne à quatre dents « taillé dans une matière osseuse, blanche et très compacte, montrant une section lisse et homogène » qui sont de 29 %; pour le harpon

(23) Voir rapport complet dans le *Mercur* du 1er septembre 1930.

symétrique et pour le grand hameçon, qui sont respectivement de 25,5 % et de 25,3 %.

La matière première de ces différents objets est donc bien la même.

Plusieurs objets de Glozel, à fluorescence verdâtre, écrit le Dr Aimard, présentaient sur une face des zones très nettes de cortex d'andouiller de cervidé. Ils pouvaient donc nous fournir des termes de comparaison, puisque leur substance nous était connue en dehors de tout examen aux rayons ultra-violet : ceux qui donnaient une fluorescence verdâtre semblable devaient être de même nature...

Nous pouvons affirmer qu'ils ne sont pas en os, car la fluorescence de l'os aux rayons ultra-violet est blanc-bleu et que celle des objets de ce groupe est nettement verdâtre, analogue à celle du bois de cervidé et de l'ivoire.

C'est bien la grossière erreur de la tache du pantalon d'Almazoff qui se renouvelle avec les objets en bois de cervidé de Glozel!

VI. — « Alors, me dit à la fin de ma réfutation le Juge d'Instruction de Moulins, visiblement très ennuyé, on ne peut pas arriver à prouver que des objets sont faux?

— Evidemment non, quand ils sont authentiques! »

DOCTEUR A. MORLET.

#### LETTRES ITALIENNES

Leo Ferrero : *Leonardo o dell'Arte*, con un'introduzione di Paul Valéry, de l'Académie Française, Buratti, Turin. — Marziano Bernardi : *Climi ed Artisti*, Buratti, Turin. — Carlo Linati : *Memorie a Zig-Zag*, Buratti, Turin. — Gianì Stuparich : *Racconti*, Buratti, Turin. — Raffaello Franchi : *Piazza Natia*, Buratti, Turin. — Corrado Alvaro : *L'Amata alla Finestra*, Buratti, Turin. — G. A. Borgese : *Giro Lungo per la Primavera*, Bompiani, Milan. — Fiorenza Perticucci de' Giudici : *Il Bivio e l'Amuleto*, Bemporad, Florence.

Leo Ferrero, déjà très connu dans les jeunes milieux littéraires (il est un des collaborateurs assidus de la revue florentine *Solaria*), vient de publier son premier livre, *Leonardo o dell'Arte*. Et il faut louer le bon sens et le sérieux de ce jeune homme qui, dans un sujet difficile, a su montrer un jugement d'une telle sûreté. Depuis quelque temps, Léonard

de Vinci paraissait un sujet réservé. Avant la guerre, on avait trop parlé de lui et de son œuvre. Jusqu'à la satiété. Et l'on en était arrivé à ne plus s'y reconnaître. Il est fort bon que les jeunes fassent une révision complète de tout notre ancien matériel de culture. Surtout lorsqu'ils ont la probité philosophique de Léo Ferrero. On pourrait même lui reprocher d'en avoir trop et de s'être de propos délibéré départi de ce primesaut qui est le propre de la jeunesse. Il serait long et difficile de le suivre dans le développement de ses théories esthétiques. Constatons le soin qu'il apporte à éviter Croce, bien que son esthétique trouve dans certains idéalistes allemands une partie de ses sources communes avec le philosophe napolitain.

Sans juger sur le fond ce que Leo Ferrero reconstruit sur les théories fragmentaires de Léonard, si diversement interprétées, disons qu'il s'attache avec une préférence marquée à la question du beau de nature. Il donne comme grand principe esthétique à la Renaissance l'imitation de la nature. Comme intention, peut-être; mais en fait, si l'on se reporte aux si curieux ouvrages des Lomazzo et des Colonna, nous nous trouvons bien loin de ce réalisme.

Mais Leo Ferrero reprend pour son compte l'examen du beau naturel, et voici ce qu'il nous propose comme première définition : « Le beau naturel est celui qui nous donne un plaisir et qui nous oblige à l'admettre sans que nous puissions l'expliquer. » Il peut nous sembler que ce subjectivisme soit plus d'avant-hier que d'hier. Au fait, le beau de nature, la beauté du monde, ne saurait avoir aucun sens pour qui n'est pas finaliste. Et nous sommes persuadés que Leo Ferrero, qui est alpiniste, chose d'importance en l'espèce, viendra à des théories plus objectivistes. Et quand il franchira des cols, il ne s'amusera plus à regarder le golfe de Naples dans les nuages. Une conversation avec notre grand et cher Guido Rey lui en apprendra davantage que la lecture de bien des traités.

Et s'il veut renouveler sa théorie du beau de nature en lui donnant une couleur plus moderne, il lui sera bon d'abandonner les classiques de l'idéalisme allemand pour retourner

